

# LA RESPONSABILITE CIVILE ET PENALE

---

du Moniteur de plongée

Alix Respinger

Stage initial MF1 Bretagne&Pays de Loire

## LA RESPONSABILITE CIVILE

---

C'est l'ensemble des règles juridiques qui permettent à la victime d'un fait dommageable d'obtenir réparation du préjudice qu'elle a subi :

- Un dommage matériel, physique ou moral
- Une faute
- Un lien de causalité

---

Alix Respinger

Stage initial MF1 Bretagne&Pays de Loire

## LA RESPONSABILITE CIVILE

---

### La responsabilité civile peut être :

- Contractuelle.
- Délictuelle ou quasi-délictuelle.

### La responsabilité civile est :

- Assurable.

## LA RESPONSABILITE CIVILE

---

### OBLIGATIONS :

- De sécurité, de prudence, de diligence.
- De surveillance.
- De moyens, de résultats (à détailler).

## LA RESPONSABILITE PENALE

---

- La responsabilité suppose une faute pénale, c'est-à-dire une infraction à une règle prescrite par une réglementation : code du sport, code pénal...
  
- Responsable pénale :
  - Personnes physiques, personnes morales (dans certaines circonstances).

## LA RESPONSABILITE PENALE

---

- Éléments nécessaires à la mise en œuvre :
  - Un élément légal.
  - Un élément moral.
  - Un élément matériel.